



Vigne De Cuve Et Jus De Raisin

Identification	Nom et/ou N° de(s) parcelle(s) ou îlot cultural		
	Surfaces	SAU	
		SPE (1)	
	Type de sol		
	Précédent cultural		
	Culture pratiquée		
Date d'implantation			

Les éléments du tableau ci-dessus doivent obligatoirement être renseignés, qu'un apport d'azote sur les cultures soit prévu ou non.

PLAN PREVISIONNEL DE FUMURE A REALISER AU PLUS TARD AU MOMENT DU PREMIER APPORT

Ouverture du bilan (2) (mettre la date du jour)	
Objectif de rendement (2) (3)	
Vigueur	

Dose plafond d'azote (voir tableau)	
-------------------------------------	--

Fumure organique	Nature du produit organique	
	Période d'apport	
	Quantité (t ou m3) apportée / ha	
	Teneur en azote disponible pour la culture	
	Unités d'azote disponible / ha (NMO)	

Complément d'azote minéral à prévoir (N/ha) : (Dose totale d'azote - NMO)	
--	--

(1) SPE : Surface Potentiellement Epanable (SAU à laquelle on retranche les surfaces ne pouvant recevoir de l'azote en raison proximité captage, cours d'eau...).

(2) Non exigé si aucun apport ou une quantité totale d'azote < à 50 Kg/ha.

(3) L'objectif de rendement à utiliser pour le calcul prévisionnel est la moyenne des rendements obtenus pour la culture sur l'exploitation (3 années parmi les 5 dernières, en enlevant les 2 valeurs extrêmes).

		Entretien annuel des inter-rangs	
Vigueur observée		Vigne enherbée tous les inter-rangs	Autres pratiques d'entretien
AOP - AOC	Très faible	50 U	50 U
	Faible	50 U	30 U
	Moyenne	30 U	0 U
	Forte	0 U	0 U
Vin de Pays – IGP – Vin de table	Très faible	70 U (80 U si l'irrigation)	70 U (80 U si irrigation)
	Faible	70 U	50 U
	Moyenne	50 U	30 U
	Forte	0 U	0 U
Jus de raisin	Très faible	90 U	90 U
	Faible	90 U	70 U
	Moyenne	70 U	50 U
	Forte	0 U	0 U



Vigne De Cuve Et Jus De Raisin

Exemple : Vigne IGP, vigueur observée moyenne, enherbée tous les inter-rangs

Identification	Nom et/ou N° de(s) parcelle(s) ou îlot cultural		N° 5
	Surfaces	SAU	1,5 ha
		SPE (1)	1,5 ha
	Type de sol		sol superficiel
	Précédent cultural		-
	Culture pratiquée		IGP
	Date d'implantation		-

Les éléments du tableau ci-dessus doivent obligatoirement être renseignés, qu'un apport d'azote sur les cultures soit prévu ou non.

PLAN PREVISIONNEL DE FUMURE A REALISER AU PLUS TARD AU MOMENT DU PREMIER APPORT

Ouverture du bilan (2) (mettre la date du jour)	-
Objectif de rendement (2) (3)	70 hl
Vigueur	Moyenne

Dose plafond d'azote (voir tableau)	50 U
-------------------------------------	------

Fumure organique	Nature du produit organique	pas d'apport
	Période d'apport	-
	Quantité (t ou m3) apportée / ha	-
	Teneur en azote disponible pour la culture	-
	Unités d'azote disponible / ha (NMO)	0 U

Complément d'azote minéral à prévoir (N/ha) : (Dose totale d'azote - NMO)	50 - 0 = 50U
--	--------------

(1) SPE : Surface Potentiellement Epanable (SAU à laquelle on retranche les surfaces ne pouvant recevoir de l'azote en raison proximité captage, cours d'eau...).

(2) Non exigé si aucun apport ou une quantité totale d'azote < à 50 Kg/ha.

(3) L'objectif de rendement à utiliser pour le calcul prévisionnel est la moyenne des rendements obtenus pour la culture sur l'exploitation (3 années parmi les 5 dernières, en enlevant les 2 valeurs extrêmes).

Document a conserver sur l'exploitation pendant au minimum 5 ans